

2012-0227
2012-11-13

AQUARIAN C450
PASTILLES

GARANTIE:

Brome disponible présent sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoin et hydantoïnes apparentées à 64%

Chlore disponible présent sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoin et hydantoïnes apparentées à 28%

COMMERCIAL

NO D'HOMOLOGATION 24277 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION



POISON



CORROSIF

DANGER:

CORROSIFTO POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET

AQUARIAN CHEMICALS INC.
8-768 WESTGATE ROAD
OAKVILLE, ONTARIO
L6L 5N2
905-825-3711

MODE D'EMPLOI:**SYSTÈMES DE REFROIDISSEMENT D'EAU PAR RECIRCULATION:**

Utilisés conformément au mode d'emploi, les pastilles Aquarian C450 contrôlent efficacement la croissance des algues, des bactéries et des champignons muqueux dans les tours de refroidissement de type industriel et commercial; dans les systèmes d'admission d'eau comme les filtres à écoulement continu et les lagunes; systèmes d'eau à échange thermique; systèmes industriels d'épuration des eaux; pasteurisateurs dans les brasseries; et laveurs d'air industriels avec système d'élimination des brouillards.

TRAITEMENT:**Dose initiale.**

Lorsque le système est visiblement engorgé, verser 0,25-0,75kg pour 10000L d'eau dans le système. Renouveler la dose initiale jusqu'à l'obtention d'au moins 1 mg/L de brome résiduel pendant 4 heures.

Dose suivante:

Lorsque le contrôle microbien est visible, verser 0,1kg-0,4kg par 10000L d'eau dans le système. Renouveler selon les besoins pour maintenir au moins 1 mg/L de brome résiduel pendant au moins 4 heures.

DANGERS PHYSIQUES ET CHIMIQUES:

Oxydant puissant. Ne mélanger qu'avec de l'eau. Utiliser des ustensiles et de l'équipement propres et secs. Ne pas ajouter ce produit dans un distributeur contenant des résidus d'autres produits; ce produit peut réagir violemment, s'enflammer et entraîner une explosion. S'il est contaminé par l'humidité, une matière organique ou tout autre produit chimique, une réaction chimique peut s'amorcer et entraîner un dégagement de chaleur ou des gaz dangereux et peut même produire des flammes et une explosion. En cas de contamination ou de décomposition, ne pas refermer le contenant hermétiquement. Si possible, isoler le contenant à l'air libre ou dans un espace bien aéré. Au besoin, l'inonder avec une grande quantité d'eau.

PRÉCAUTIONS:**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Corrosif pour les yeux et la peau. Sensibilisant cutané potentiel. Cause des lésions des yeux et de la peau. Peut être mortel en cas d'ingestion. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques ainsi que des lunettes de sécurité ou un écran facial pendant le nettoyage de l'équipement ou la manipulation du produit. Irrite le nez et la gorge. Éviter d'inhaler les poussières et émanations. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Un lavage gastrique pourrait engendrer des lésions aux muqueuses et est donc déconseillé. Administrer un traitement symptomatique.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit est toxique pour les poissons.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination de déchets.

NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan ou cours d'eau.

ENTREPOSAGE ET ELIMINATION:

L'entreposage: Conserver ce produit à l'abri de l'humidité dans le contenant d'origine fermé hermétiquement lorsqu'il n'est pas utilisé. Ranger dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des sources de chaleur, de la flamme nue, des rayons de soleil et des produits chimiques organiques. Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour humains et pour animaux par l'entreposage ou l'élimination. Le déversement à ciel ouvert est interdit.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Suivre les instructions provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du récipient avant son élimination.
3. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel.
4. Éliminer le récipient conformément aux exigences provinciales.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.